

Marsouin commun (*Phocoena phocoena*) – 1351

Statuts de protection

- Directive Habitats, Faune, Flore : Annexe II et IV
- Convention OSPAR : Annexe V
- Convention de Berne et de Bonn : Annexes II, Accord ACCOBAMS, Accord ASCOBAMS
- Convention de Washington : Annexe II (CITES annexe A)
- Protocole de Barcelone : Annexe II
- Protocole SPAW : Annexe 2
- Protection nationale : Article 1
- Liste des mammifères marins protégés sur le territoire national : Article 2

État de conservation	Liste rouge (UICN)
/	Monde (2008) : préoccupation mineure
Europe (2009) : Inadéquat (U1)	Europe (2007) : Vulnérable
France 2012 : Mauvais (U2)	France (2017) : quasi menacé
/	OSPAR : Menacé ou en déclin



A. Chevallier / MNHN

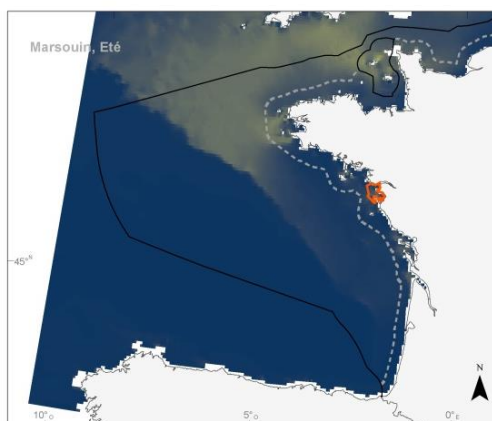
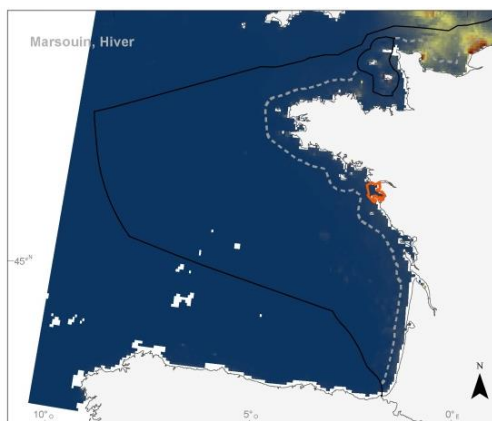
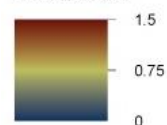
Distribution en Europe et en Atlantique



UICN RedList, 2018

Zone fréquentée par le Marsouin commun

Marsouins - été



Vie en mer

Le Marsouin commun est une espèce plutôt côtière circonscrite aux eaux tempérées froides et subarctiques. Il fréquente les baies, estuaires et détroits peu profonds (généralement sur des fonds n'excédant pas 200 m). Il remonte souvent le long des grands fleuves, parfois sur des distances pouvant aller jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres.

Le Marsouin commun ne s'approche pas des bateaux ou des baigneurs et s'enfuit à la moindre alerte. Il nage lentement et saute rarement hors de l'eau.

Le Marsouin commun est souvent observé seul ou en petit groupe de 2 à 10 individus.

Reproduction

La période de reproduction varie sensiblement suivant les populations. Les accouplements ont principalement lieu en été de juin à août mais peuvent se prolonger jusqu'en octobre. Les naissances ont lieu entre avril et août.

Comportement migratoire

L'aire de répartition du marsouin est morcelée et limitée à l'hémisphère nord. Le golfe de Gascogne constitue la limite sud de l'aire de répartition pour la sous population boréale qui se déplace vers le Sud depuis 1994.

Le marsouin hiverne dans la bande côtière. Il se déplace au printemps et en automne, périodes pendant lesquelles il chasse des proies pélagiques.

Alimentation

Le marsouin consomme du poisson et des organismes benthiques, disponibles dans les habitats pélagiques et les fonds sableux. Il chasse le plus souvent ses proies très près du fond.

Il se nourrit presque exclusivement de poissons. Il s'agit essentiellement de poissons non épineux mesurant entre 100 et 250 mm de long et plus particulièrement de harengs (*Clupea harengus*), sardines (*Sardina pilchardus*), maquereaux (*Scomber spp.*), morues, soles, merlus (*Merluccius merluccius*), goberges, capelans (*Trisopterus minutus*)... Il peut également consommer quelques céphalopodes, crustacés et mollusques.

Tendances et populations

Trois sous-populations sont distinguées : *Phocoena phocoena relicta* en mer Noire, *Phocoena phocoena vomerina* dans le Pacifique et *Phocoena phocoena phocoena* en Atlantique.

En France, le marsouin commun est devenu rare. Il est régulier en Manche et sporadique en Atlantique au nord des Pertuis charentais.

Un déclin marqué serait observé pour la population de Marsouins communs. Il a pourtant été le cétacé le plus commun et le plus abondant en France par le passé. Il semble qu'une chute brutale des populations ait eu lieu dans les années 1950.

La population nord-ouest européenne est estimée entre 265 000 et 465 000 individus.

Représentativité et tendances des effectifs

Effectif France / Europe

9 %

Données officielles CE

Tendance



Sous-populations Atlantique en déclin depuis 1940 (OSPAR)

Pressions potentielles

- **Captures accidentelles** liées à la pêche : filets calés de fonds
- **Compétition trophique** avec l'activité de pêche et raréfaction des proies
- **Changement climatique** : changement sur la distribution et l'abondance des proies
- **Fréquentation et bruit** pouvant déranger la quiétude des cétacés
- **Bioaccumulation de micropolluants**

Grand dauphin (*Tursiops truncatus*) – 1349

Statuts de protection

- Directive Habitats, Faune, Flore : Annexe II et IV
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Washington : Annexe A
- Convention de Bonn : Accords ASCOBANS, ASCOBAMS, Annexe II
- Protocole SPAW : Annexe 2
- Protocole de Barcelone : Annexe II
- Protection nationale : Article 1
- Liste des mammifères marins protégés sur le territoire national : Article 2

État de conservation	Liste rouge (UICN)
Europe-Atlantique 2009 : Favorable	Monde (2012) : Préoccupation mineure
France-Atlantique 2012 : Inadéquat U1(x)	France (2017) : Préoccupation mineure

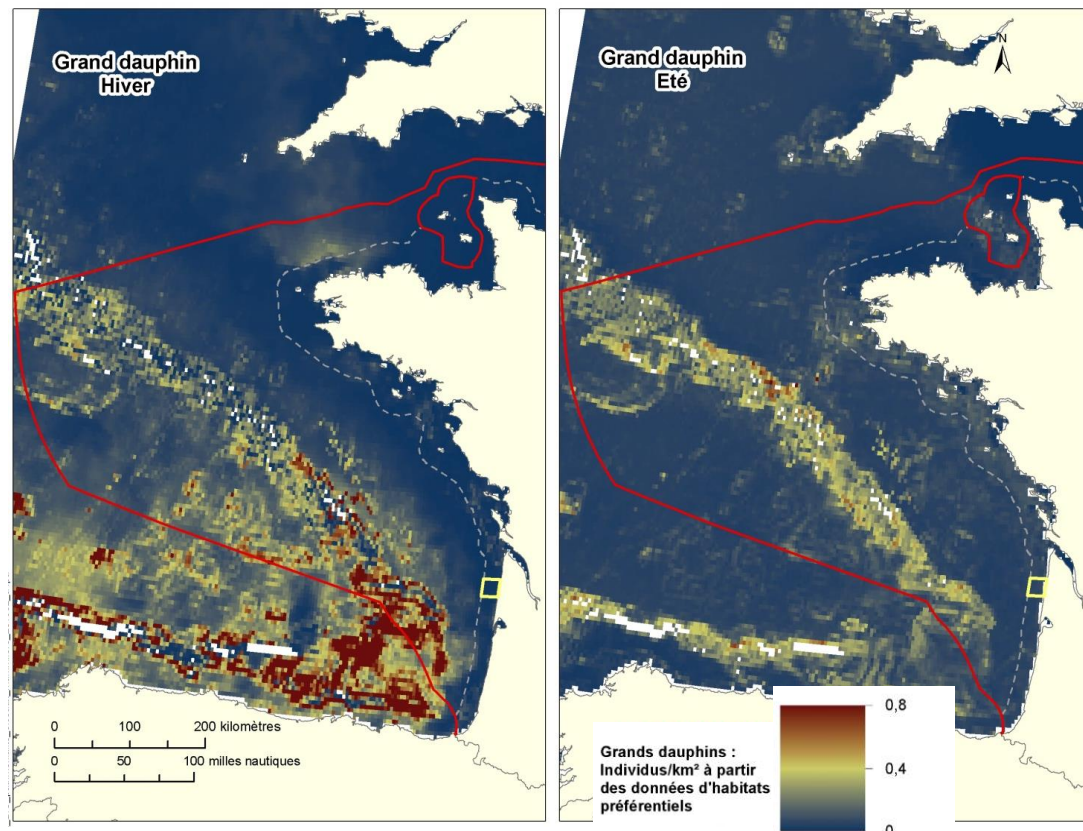


P. Carzon

Source : P. Carzon / MNHN

Distribution en Europe et en Atlantique

Nombre d'individus grands dauphins modélisés selon les campagnes SAMM



Vie en mer

Le Grand Dauphin est une espèce qui vit en groupe. Toutefois, la taille et la structure du groupe peuvent présenter de grandes variations saisonnières et annuelles.

Les interactions sociales ou avec des bateaux constituent des comportements réguliers caractérisés par des sauts spectaculaires au-dessus de la surface.

Le Grand Dauphin vit dans différents habitats ce qui témoigne de nouveau de sa grande plasticité comportementale et écologique. Des populations sont strictement côtières alors que d'autres sont plutôt océaniques. Les groupes côtiers de l'Atlantique nord oriental vivent toute l'année dans des territoires dont la profondeur n'excède généralement pas 20 m (baies, estuaires, etc.)

L'espèce consacre en moyenne un tiers de son temps à la recherche alimentaire. Le repos est ensuite un comportement fréquemment observé, ainsi que les déplacements.

Reproduction

La période des naissances se concentre en octobre sur les côtes atlantiques bretonnes. Les femelles sont unipares et se reproduisent tous les deux ou trois ans. Le lien étroit existant entre le nouveau-né et sa mère témoigne de la grande socialisation de cette espèce de mammifère.

Les mères et les jeunes avec d'autres adultes forment en outre des groupes qui facilitent l'apprentissage des jeunes et permettent aux mères de s'alimenter sans leur petit.

Comportement migratoire

Le Grand Dauphin fréquente toutes les eaux tropicales et tempérées de la planète. En Atlantique nord orientale, il se distribue depuis l'Islande jusqu'aux îles du Cap-Vert, ainsi que dans la mer du Nord, la Manche, la Méditerranée et la mer Noire. En Atlantique nord orientale, le Grand dauphin se distribue depuis l'Islande jusqu'aux îles du Cap-Vert, ainsi que dans la mer du Nord et la Manche.

En France, cette espèce se concentre sur le talus continental du golfe de Gascogne.

Tendances et populations

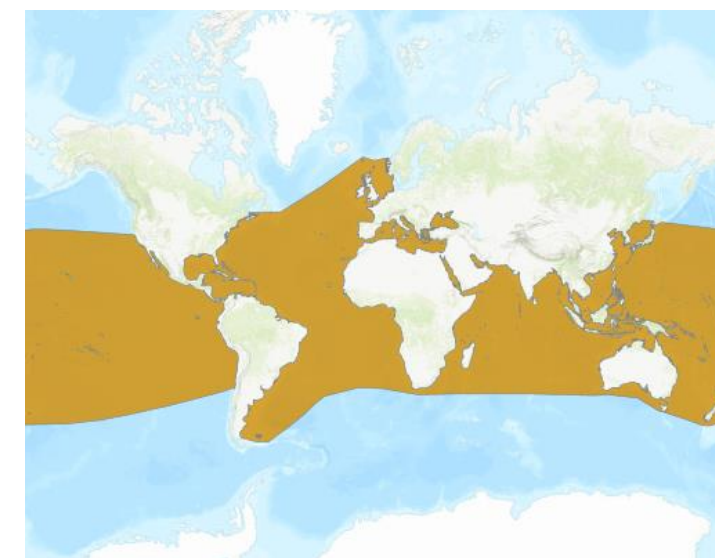
A l'échelle mondiale, le Grand Dauphin n'est pas une espèce en danger, mais localement de nombreuses populations sont menacées d'extinction.

Le long des côtes françaises de la Manche et de l'Atlantique, des groupes côtiers ont été identifiés dans cinq sites. En Bretagne, le groupe de l'île de Sein a été estimé à 14 et le groupe de l'île de Molène est composé d'une trentaine d'individus. Le groupe de Grands Dauphins du Bassin d'Arcachon est maintenant constitué de 4 individus.

Alimentation

Le Grand dauphin a une grande capacité d'adaptation et un spectre alimentaire large. Il se nourrit majoritairement de poissons nectobenthiques et benthiques de l'infralittoral telles que des sparidés, congridés, sciéniés, serranidés et des espèces nectobenthiques plus profondes : Merlu (*Merluccius merluccius*) et Merlan bleu (*Micromesistius poutassou*). Il consomme aussi des calmars et crustacés pélagiques.

Les individus vivant plus au large consomment des espèces plus pélagiques telles que des clupéidés, scombridés et calmars. Enfin, le Grand dauphin peut aussi être observé autour des chalutiers où il consomme les poissons issus des pêcheries.



Zone fréquentée par le Grand dauphin

UICN RedList, 2018

Pressions potentielles

- **Captures accidentelles** liées à la pêche (chaluts, filets et palangres)
- **Compétition trophique** avec l'activité de pêche et raréfaction des proies
- **Changement climatique** : changement sur la distribution et l'abondance des proies
- **Fréquentation et bruit** pouvant déranger la quiétude des cétacés
- **Bioaccumulation de micropolluants** organochlorés et métaux lourds
- **Ruptures de liens individuels** par l'urbanisation du littoral et l'augmentation des activités nautiques

Représentativité et tendances des effectifs

Effectif France / Europe

4 %

Données officielles CE

Phoque gris (*Halichoerus grypus*) – 1364

Statuts de protection

- Directive Habitats, Faune, Flore : Annexe II et V
- Convention de Berne : Annexe III
- Convention de Bonn : Annexe II
- Protocole SPAW : Annexe 2
- Protection nationale : Article 1
- Liste des mammifères marins protégés sur le territoire national : Articles 3 et 5

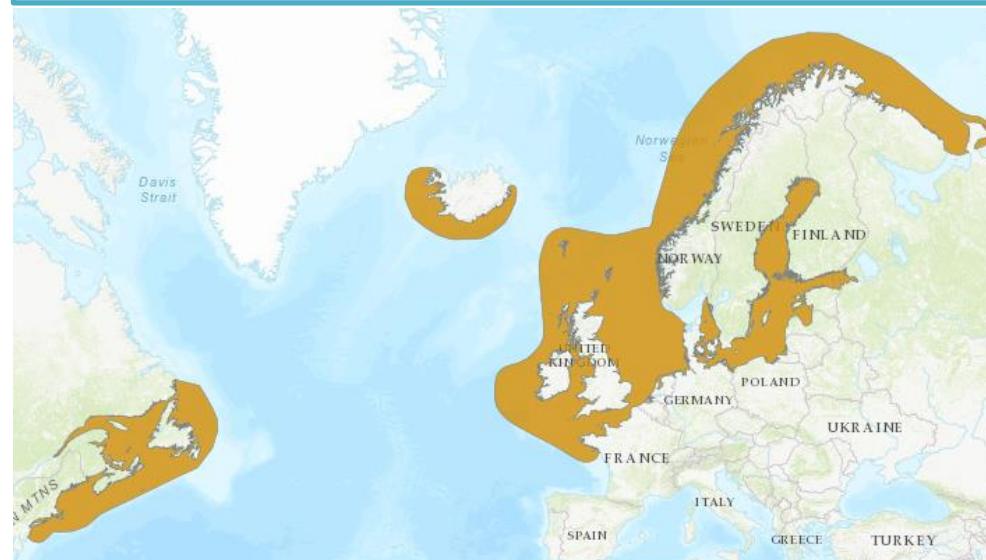
État de conservation	Liste rouge (UICN)
/	Monde (2016) : préoccupation mineure
Région marine Atlantique : favorable	Europe (2007) : préoccupation mineure
France 2012 : favorable	France (2017) : quasi menacé



© Benjamin GUICHARD/Agence des aires marines protégées

B. Guichard / Agence des aires marines protégées

Distribution dans le monde



Zone fréquentée par le Marsouin commun

UICN RedList, 2018

Vie en mer

Le Phoque gris est une espèce marine qui utilise le milieu terrestre pour se reproduire, muer et se reposer. Grégaire pendant la période de reproduction, elle a une organisation sociale hiérarchique liée à la polygamie. Ainsi, sur les sites de forte densité les vieux mâles défendent un harem regroupant plusieurs femelles avec lesquelles il s'accouple. Au contraire, en zone de faible densité (comme la Bretagne par exemple), il n'y a pas formation de harem et l'espèce tend à la monogamie.

Comme d'autres espèces de phoques, le Phoque gris nage fréquemment sur le dos. Il peut effectuer des plongées d'une durée supérieure à 20 minutes et atteindre 200 mètres de profondeur. Il dort sur terre (au sec sur un plate-forme) ou en immersion. Les prédateurs du Phoque gris sont l'orque (*Orcinus orca*) et différentes espèces de requins.

Comportement migratoire

Après la reproduction les adultes se dispersent mais sans effectuer de réelle migration. D'une manière générale les membres d'une colonie reviennent chaque année sur les mêmes lieux de reproduction.

Le Phoque gris habite exclusivement les eaux froides et tempérées de l'Atlantique Nord et de la Baltique. La limite sud de l'aire de reproduction de l'espèce se situe sur les côtes françaises de la Bretagne (Sept-Iles et archipel de Molène-Ouessant), des individus erratiques pouvant être observés jusque sur les côtes de la péninsule Ibérique.

Reproduction

La période de la reproduction et celle des naissances varient sensiblement suivant les populations et les régions. Elles s'étale ainsi de septembre à décembre autour des îles Britanniques et en France. En Atlantique Est, les accouplements atteignent leur maximum en octobre et novembre, deux à trois semaines seulement après les naissances, mais peuvent se prolonger en décembre. Les mises-bas, qui ont lieu à terre, s'observent entre septembre et novembre (maximum en octobre). Les femelles ont en moyenne un petit tous les deux ans. Les sites privilégiés comme lieux de reproduction se trouvent généralement dans les îles et îlots à quelques distances de la côte.

Tendances et populations

Il existe trois populations géographiquement distinctes mais qui ne forment pas de sous-espèces. Le Phoque gris est l'un des phocidés les plus rares mais ses effectifs sont en augmentation constante depuis une quarantaine d'années grâce notamment à la protection légale dont il bénéficie. La population mondiale était d'environ 50000 individus en 1960 et doit aujourd'hui dépasser les 300 000. La population ouest-atlantique compte en effet plus de 150 000 individus et la population est-atlantique atteint sensiblement le même nombre. On estime à une centaine d'individus les phoques gris qui vivent sur les côtes françaises (dont 45-50 individus dans l'archipel de Molène et 15-20 dans l'archipel des Sept-Iles).

Ces petites colonies françaises, en augmentation lente mais régulière, se trouvent en marge de l'aire de répartition de l'espèce, ce qui confère à la France une responsabilité, surtout en ce qui concerne le maintien de l'aire de répartition de l'espèce.

Représentativité et tendances des effectifs

Effectif France / Europe

0,2 %

Données officielles CE

Tendance



Alimentation

Opportuniste, le Phoque gris se nourrit essentiellement de poissons. Aucune espèce ne semble particulièrement recherchée, le choix semblant surtout lié à l'abondance locale ou saisonnière des proies. Il mange surtout des poissons côtiers (mulets, carrelets, vieilles, *Labrus bergylta*). Des crustacés, des mollusques et des céphalopodes sont parfois consommés, mais dans une bien moindre mesure.

Enfin, il peut occasionnellement s'attaquer à des oiseaux de mer en surface. Pendant la période d'acquisition de comportement de chasse, les jeunes de l'année ont une alimentation plus diversifiée incluant de nombreux invertébrés. Les adultes jeunent pendant la période de reproduction et de mue.

Pressions potentielles

- **Pollution** par les hydrocarbures, PCB ou métaux lourds
- **Captures accidentelles** dans les filets de pêche
- **Dérangement** en période de reproduction ou de mue

Phoque veau marin (*Phoca vitulina*) – 1365

Statuts de protection

- Directive Habitats, Faune, Flore : Annexe II et V
- Convention de Berne : Annexe III
- Convention de Bonn : Annexe II
- Protocole SPAW : Annexe 2
- Protection nationale : Article 1
- Liste des mammifères marins protégés sur le territoire national : Articles 3 et 5

État de conservation	Liste rouge (UICN)
/	Monde (2016) : préoccupation mineure
Région marine Atlantique : favorable	Europe (2007) : préoccupation mineure
France 2012 : favorable	France (2017) : quasi menacé



Source : P. Gourdain /MNHN

Distribution en Europe et en Atlantique



Zone fréquentée par le Marsouin commun

Vie en mer

L'espèce est grégaire en dehors de l'eau et peut se reposer en plusieurs centaines d'individus dans les biotopes favorables. Il semble qu'il n'y ait pas d'organisation sociale hiérarchisée.

Le phoque veau marin est un animal plutôt sédentaire, bien que d'importantes variations d'effectifs puissent être constatées lors des dénombrements sur les reposoirs.

Son activité est rythmée par les cycles tidaux et les saisons. Les habitats fréquentés habituellement par le phoque veau marin sont principalement les côtes sableuses, mais les côtes rocheuses basses peuvent également être utilisées. L'espèce, plutôt côtière, affectionne les plages, les baies abritées et les larges estuaires offrant de nombreux bancs de sable qui se découvrent à marée basse. Elle préfère les bancs de sable longeant des chenaux profonds qui lui offrent la tranquillité et lui permettent de se jeter à l'eau très rapidement en cas de danger. Par ailleurs, le phoque veau-marin nage fréquemment sur le dos.

Les prédateurs du phoque veau marin sont principalement l'orque et différentes espèces de requins.

Comportement migratoire

Le phoque veau marin habite exclusivement les eaux froides et tempérées de l'hémisphère nord. Quatre sous-espèces principales sont distinguées d'après l'espace géographique qu'elles fréquentent.

L'espèce *Phoca vitulina vitulina* fréquente l'Atlantique Est. La limite sud de son aire de répartition se situe sur les côtes françaises de la Manche. Elle est considérée comme rare, voire très rare sur la façade atlantique de la France métropolitaine.

Alimentation

L'alimentation s'effectue lors des déplacements entre les sites de repos et notamment lors du flux qui, à chaque marée, draine un contingent de poissons dont l'animal se nourrit.

Opportuniste, le phoque veau marin se nourrit d'une grande variété de poissons (flets, *Platichthys flesus*, linandes, carrelets, mullets, merlans, *Merlangius merlangus*, saumons, *Salmo salar*, loches, harengs, *Clupea harengus*). Aucune espèce ne semble particulièrement recherchée, le choix semblant surtout lié à l'abondance locale ou saisonnière des proies. Par ailleurs, les mollusques, les crustacés et les céphalopodes peuvent constituer une part non négligeable de son alimentation. Les jeunes se nourrissent essentiellement de crevettes et de crabes, mais le régime alimentaire se diversifie rapidement.

Le phoque veau marin peut pêcher en eau douce en remontant les fleuves parfois jusqu'à 200 kilomètres de la mer.

Reproduction

Comme le phoque gris, le phoque veau marin est une espèce marine qui exploite le milieu terrestre pour sa reproduction, sa mue et son repos. Il quitte l'eau plus souvent que les autres phoques. Les mâles qui ne constituent pas de « harem » mais semblent défendre un territoire dans l'eau, sont polygames et essayent de s'accoupler avec le maximum de femelles.

Les mises bas ont lieu du 15 juin au 15 août. Le jeune est capable de nager quelques heures après sa naissance. Il est abandonné par sa mère dès la fin de l'allaitement vers quatre à cinq semaines de vie.

Tendances et populations

Le phoque veau marin ne semble pas menacé au niveau mondial.

La population mondiale est estimée à plus de 600 000 individus. La population Est-atlantique compte environ 100 000 individus.

La plus grosse colonie française se rencontre en baie de Somme. La population française totale peut être estimée à une centaine d'individus. Les colonies françaises se trouvent en marge de l'aire de répartition de l'espèce ce qui confère à la France une responsabilité en ce qui concerne le maintien de l'aire de répartition de l'espèce.

Représentativité et tendances des effectifs

Effectif France / Europe

0,3 %

Données officielles CE

Pressions potentielles

- **Pollution** aux hydrocarbures, PCB ou métaux lourds
- **Epizootie à *Morbillivirus***
- **Destructions volontaires** par les hommes
- **Dérangements** causés par le tourisme notamment en période de reproduction et de mue